



La Gazette de l'UNSA-Ecologie



Contactez-nous

Secrétaire Général
Éric GOURDIN
06-08-57-72-62

Secrétaire Général Adjoint
Aurélien LEDUC
06-27-02-55-41

Secrétaire National
Christophe LEONARDI
06-25-03-21-59

Trésorier
Yannis FALQUE
06-25-03-20-78

Trésorier Adjoint
Damien HOLLARD
06-27-02-56-60

unsa.ecologie@ofb.gouv.fr

DERIVE DE LA CRISE AGRICOLE

UNE MINISTRE AUX ABONNES ABSENTS !!!

Agnès PANNIER-RUNACHER, notre supposée ministre de tutelle ne brille pas par ces interventions de soutien aux collègues qui subissent les exactions des délinquants agricoles qui usent sans vergogne de violences !!!

L'Unsa-Ecologie lui adresse un message :

« Mme la Ministre,

Ce deuxième épisode de la crise agricole révèle une violence croissante de la part du syndicat agricole de la Coordination rurale.

Notre organisation syndicale représentative des personnels de l'Office français de la Biodiversité tient à vous faire part de sa stupéfaction quant au manque de soutien public dont vous faites preuve à l'égard des Inspecteurs de l'environnement qui sont la cible de ces délinquants.



- **Les locaux de Guéret (23) ont été dévastés devant des caméras de télévisions et la police qui n'a pas levé le petit doigt**
- **Les locaux OFB de l'Oise ont été murés avec le soutien du Préfet qui n'a pris aucune mesure**
- **Un véhicule du service départemental de la haute vienne a été vandalisé par des personnes de la CR87**
- **Dans les Ardennes, des collègues se sont retrouvés face à ces agriculteurs qui ont volontairement percuté un véhicule de l'OFB, les collègues à bord ont été obligés de fuir en courant, en laissant le véhicule sur place.**

Madame la Ministre, il est de votre devoir de soutenir publiquement nos collègues qui ne font que leur métier de serviteur de l'État et qui sont placés sous votre responsabilité.

Vous devez intervenir urgemment dans les médias et dans des messages adressés directement aux Inspecteurs de l'environnement de l'OFB pour les soutenir.

Ces agents ont ras-le-bol de cette violence et de ces agressions physiques qui ne cessent de croître.

Votre collègue de l'Intérieur doit faire appliquer les règles qu'il a fixées publiquement et faire intervenir les forces de l'ordre dans ces débordements intolérables où la vie des fonctionnaires est mise en danger.

En vous remerciant de vos futures interventions ».



POURQUOI ADHÉRER À L'UNSA-ÉCOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un corps de l'environnement intégrant une véritable police environnementale et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.



APPEL À COTISATION : Tous ensemble plus forts !
Cotisation UNSA-Ecologie : 0,30€ x INM au 1er janvier 2024
(à savoir : 66,6% déductible des impôts)

